



AUTORISATION PARENTALE EN VUE DE L'INTERVENTION DU Pôle Ressources Handicap du Morbihan.

Pour rappel : le Pôle Ressources Handicap du Morbihan a pour mission de faciliter et accompagner l'inclusion et l'accueil des enfants en situation de handicap, atteints de maladie chronique ou en cours de diagnostic. Il peut aussi être mobilisé dans les lieux d'accueil de la petite enfance et de l'enfance pour des enfants qui rencontrent des difficultés dans leur développement et sont en cours de diagnostic sans pour autant entrer dans le champ du handicap. Le PRH56 n'est pas un service de soins, ne fait pas de diagnostic ni de prise en charge et suivi d'enfant.

C'est un dispositif financé par la CAF, le Conseil départemental, l'ARS, la SDJES et la MSA qui vient en soutien des professionnels et des familles.

Parent 1 : _____

Parent 2 : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Responsables légaux de l'enfant :

NOM de l'enfant : _____ **Prénom de l'enfant :** _____

Né le ____ / ____ / ____ Commune de résidence de l'enfant : _____

Nom du lieu d'accueil : _____

(Nom de l'assistante maternelle, de la crèche ou de l'accueil de loisirs)

Donnent leur accord pour que le Pôle Ressources Handicap (PRH56) puisse intervenir auprès de l'établissement d'accueil et des professionnels et/ou (visite sur site).

Les données personnelles recueillies lors de cette intervention, sont destinées au PRH56 afin d'assurer le suivi de l'accueil de votre enfant de soutenir les professionnels qui l'accompagnent.

Dans ce cadre, le PRH56 pourra se mettre en lien avec les différents partenaires connaissant votre enfant, afin de réunir les informations nécessaires à son intervention. Dans le respect des règles du secret professionnel partagé, les éléments recueillis ne sortiront pas du cadre de cette intervention. Seules les personnes habilitées au titre de leurs missions ou de leurs fonctions pourront accéder à ces données, et ce dans la stricte limite de leurs attributions respectives et de l'accomplissement de leurs missions et fonctions. Ces données seront conservées deux ans sur un logiciel de niveau de sécurité données Santé AIRMES à compter de la fin de l'intervention auprès du jeune (sauf exception dûment justifiée).

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données et à la loi

Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement de vos données personnelles ainsi que celui de limitation de leur traitement, en nous contactant à l'adresse :

Coordo@prh56.fr

En cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

A....., Le.....

Signature du responsable de l'enfant.

Pôle Ressources
Handicap
Accueil Inclusif

56

